

Enfin la plupart des *Cotoneaster* sont caractérisés par ce fait physiologique, qu'à la suite de l'anthèse, les sépales deviennent connivents en s'abaissant sur le fruit, dont ils ferment complètement l'œil; une seule espèce, reçue au Jardin-des-plantes de Toulouse sous la dénomination de *C. nepalensis*, m'a paru faire exception à cette règle par ses sépales dressés. Ceux du Buisson-ardent, connivents aussi, le sont pourtant à un moindre degré, laissant sortir entre eux et au-dessus d'eux étamines et styles, organes entièrement abrités et cachés dans presque tous les *Cotoneaster*.

Je proposerai donc de désigner désormais le Buisson-ardent sous le nom de **TIMBALIA PYRACANTHA**, dédiant le genre **Timballia** à notre confrère M. Édouard Timbal-Lagrave, auteur de plusieurs bons mémoires de phyto-graphie.

Note ajoutée au moment de l'impression (décembre 1871). — Aurai-je été devancé dans la création d'un genre aux dépens du *Cotoneaster Pyracantha*? M. Decaisne a écrit dans ses *Observations sur les Pomacées*, insérées dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences* du 13 novembre 1871, à la page 1141 :

« Le Buisson-ardent (*Pyracantha* Spach), tour à tour ballotté entre les *Cotoneaster*, les *Mespilus* et les *Cratægus*, se distinguera de ces genres par la position des cotylédons par rapport au raphé. Dans la grande majorité des Pomacées les cotylédons sont accombants, tandis que dans le *Pyracantha* ils sont incombants. Ce caractère, que je suis loin de donner avec une confiance absolue à cause des objections auxquelles a donné lieu la classification des Crucifères établie d'après ce principe par A.-P. de Candolle, mériterait cependant d'être examiné dans les autres tribus des Rosacées, mais il m'a paru constant dans les plantes qui nous occupent (*Pyracantha vulgaris*, *crenulata*, etc.), ainsi que chez l'*Eriobotrya japonica*. »

Quoi qu'il en soit, cette concordance d'opinion plaide de plus fort en faveur de l'autonomie du genre, quel que soit le nom que la priorité lui assigne.

DE LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES MOUSSES DANS LES VOSGES ET LE JURA,
par M. l'abbé BOULAY.

(Séminaire de Saint-Dié-des-Vosges, 20 juillet 1871.)

Ce sujet est traité d'une manière étendue dans notre *Flore bryologique de l'Est* (1); nous ne voulons donner ici qu'un résumé de nos recherches.

tripireno; *C. multiflora* pomis... di-tripirenis ». Le *C. nummularia* Fisch. et Mey. est décrit : « fructibus dipyrenis », et le *C. comptus* Lem. : « ovario biloculari ». M. Spach donne 2 styles à son *C. Fontanesii*, mais il dit du *C. tomentosa* : « fleurs 4-5-gynes », et en effet j'ai constaté l'existence de 5 carpelles chez cette espèce, de 3-4 chez le *C. melanocarpa*.

(1) Ce: ouvrage formera un fort volume in-8 de 800 pages. Prix de souscription :

La chaîne des Vosges, moins vaste que celle du Jura, est aussi moins élevée : son point culminant, le ballon de Soultz, n'atteint que 1426 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis que le Reculet, dans le Jura, s'élève à 1728 mètres.

Aux points de vue hydrographique et météorologique, les Vosges, constituées en très-grande partie par des terrains siliceux (granites, syénites, gneiss, grès vosgien et grès bigarré) arrosés par une multitude innombrable de petites sources, sont plus humides et plus froides que le Jura.

Cette dernière chaîne de montagnes est formée par les divers étages calcaires dénommés de son nom et par de nombreux lambeaux de terrain crétacé. Dans le Jura, surtout dans la région alpestre, les sources sont très-rares, mais, en revanche, elles ont un débit très-fort, particulièrement dans la région montagneuse ; sur les sommités, la fraîcheur ne se maintient que par la pluie et les brouillards.

A la suite de M. Godron, nous ramenons les influences qui agissent sur la distribution des végétaux en général, et des Mousses en particulier, à deux ordres de faits principaux : les influences atmosphériques et celles du sol dans lequel les végétaux implantent leurs racines.

Les agents extérieurs qui dépendent de l'atmosphère sont la chaleur, la lumière, l'air, l'eau, qui, dans chaque lieu, se combinent en un certain rapport pour former ce qu'on appelle le climat (1).

Le sol, ou support, pour les Mousses, agit par sa nature minéralogique et par ses propriétés physiques.

PREMIÈRE PARTIE. — Influences atmosphériques.

Les agents atmosphériques, tels que la lumière, la chaleur, l'air et la vapeur d'eau, modifient leur action d'après trois circonstances principales : l'exposition, la latitude et l'altitude.

Un certain nombre de Mousses se plaisent sur les rochers ou les coteaux secs, dénudés, exposés au midi ; elles subissent donc, sans en être incommodées, les variations de température les plus brusques et les plus étendues. Complètement desséchées par le soleil pendant les grands jours d'été, elles ont à résister, pendant l'hiver, à l'action désorganisatrice des froids les plus intenses. D'autres, au contraire, fuient l'action directe du soleil ; elles préfèrent un demi-jour. Quelques-unes semblent rechercher les tempêtes ; elles vont s'établir sur les pointes les plus élevées des rochers battus des vents.

15 fr., chez M. Savy, libraire de la Société botanique de France, rue Hautefeuille, 24. à Paris. — En ce moment (15 février 1872), les 350 premières pages sont imprimées.

(1) Godron, *Géographie botanique de la Lorraine*, p. 11.

Nous ne reproduirons pas ici les tableaux que nous avons dressés ailleurs de ces préférences qui sont en rapport avec l'exposition.

La latitude exerce une influence non moins incontestable. A ce point de vue, M. Schimper a divisé l'Europe en trois zones : 1° la zone *septentrionale*, comprise entre le pôle et le 64° degré parallèle ; 2° la zone *intermédiaire*, allant du 64° au 46° degré ; 3° la zone *méridionale*, embrassant les terres limitées par le 46° degré et la mer Méditerranée.

Le domaine de la flore de l'Est étant compris entre 45° 36', au point où le Guier se jette dans le Rhône, au sud de Belley, et 49° 37' de latitude septentrionale, à la limite du département de la Meuse, on voit d'abord qu'il n'y a pas lieu d'attendre des modifications bien sensibles dans la dispersion de nos Mousses, en raison d'une latitude trop peu différente d'elle-même en ses points extrêmes, et ensuite que le domaine de notre flore, à part une lisière insignifiante, se range dans la zone *intermédiaire* de M. Schimper.

Un petit nombre d'espèces seulement, et en très-grande partie de celles qui croissent sur les rochers calcaires, plus chauds que les rochers granitiques ou arénacés, sont plutôt de la zone *méridionale* ; ce sont :

Hypnum heteropterum Brid.

— *dimorphum* Brid.

Leskea Philippeana N. Boul.

Hedwigidium imberbe Br. Sch.

Cinclidotus aquaticus Br. Sch.

— *riparius* Br. Sch.

Trichostomum tofaceum Brid.

— *flexicaule* Br. Sch.

Seligeria pusilla Br. Sch.

— *tristicha* Br. Sch.

Gymnostomum calcareum N. et Horn.

Phascum rectum Smith.

C'est l'altitude qui apporte les changements les plus sensibles et les plus brusques dans le tapis végétal bryologique. L'altitude est, en effet, la cause de modifications très-complexes dans le mode selon lequel les agents atmosphériques influent sur la végétation.

La plus importante de ces modifications est un abaissement de la température moyenne ; or, dans nos régions de l'Est, cette moyenne diminue d'un degré pour une élévation de 180 à 200 mètres selon la verticale.

Il nous semble qu'il faut aussi prendre en sérieuse considération deux autres faits :

1° Dans les hautes régions, surtout au-dessus de 1000 mètres, la neige tombe de bonne heure, souvent dès le mois d'octobre et parfois dès les premiers jours ; elle tombe en abondance et ne disparaît que très-tard, en avril-mai. Le 30 juin 1870, après des chaleurs prolongées et très-intenses, il restait encore de grandes quantités de neige dans l'escarpement du Castelberg, au Hohneck. Il résulte de ce fait que les Mousses, envahies de bonne heure et protégées tard par ce manteau de neige, n'ont pas à subir les effets désastreux des froids intenses qui font périr une foule de végétaux dans les régions basses, habituellement sans neige même au cœur de l'hiver. Dans la région alpestre des Vosges, les sources, dont la température se maintient à 3 ou 4 degrés au-

dessus de zéro, se creusent sous la neige de vastes cavités où les Mousses continuent à végéter, bien que très-lentement.

2° Les régions élevées sont habituellement brumeuses, couvertes de brouillards même pendant l'été. Ces brouillards fournissent aux Mousses l'humidité si nécessaire à leur végétation. Cette circonstance nous paraît d'une importance capitale. Combinée avec une température suffisante, la vapeur d'eau atmosphérique, maintenue dans un état de demi-condensation, permet aux Mousses, qu'elle baigne constamment dans la région alpestre, de développer et de mûrir leurs capsules dans un intervalle de temps très-court. Ce fait explique aussi la multitude et la belle végétation des Mousses qui croissent dans le haut Jura, malgré la sécheresse naturelle du sol dans ces montagnes : elles prennent la fraîcheur qui leur est nécessaire, non pas à leur support, mais à l'atmosphère.

L'action de la lumière varie aussi en raison de l'altitude; la pression atmosphérique diminue. Ces causes concourent certainement à la production d'un effet total, mais sans que nous puissions assigner à chacune d'elles sa part spéciale d'influence. Citons encore l'action des vents, qui deviennent plus violents, plus continus, autour des masses élevées.

Après avoir indiqué les diverses influences atmosphériques sujettes à varier d'après l'altitude, il nous reste à faire voir comment, de fait, les Mousses, dans les Vosges et le Jura, se coordonnent à ces variations.

I. Région alpestre.

Mousses qui se maintiennent au-dessus de la limite des forêts ou, dans les Vosges, ne descendent pas au-dessous de 1200 à 1150 mètres et, dans le Jura, au-dessous de 1500 à 1400 mètres :

Vosges.	Jura.
<i>Hypnum callichroum</i> Brid.	<i>Hypnum Vaucheri</i> Lesq.
<i>Pogonatum alpinum</i> Röhl.	— <i>cirrosum</i> Funk.
<i>Oligotrichum hercynicum</i> DC.	— <i>fastigiatum</i> Brid.
<i>Bryum Duvalii</i> Voit.	<i>Myurella julacea</i> Sch.
— <i>Ludwigii</i> Schwgr.	<i>Timmia austriaca</i> Hedw.
— <i>cucullatum</i> Schwgr.	— <i>megapolitana</i> Hedw.
— <i>polymorphum</i> Br. Sch.	<i>Bryum Zierii</i> Dicks.
<i>Splachnum sphæricum</i> Linn. f.	— <i>arcticum</i> Br. et Sch.
<i>Rhacomitrium fasciculare</i> Brid.	<i>Mnium orthorrhynchum</i> Br. Sch.
— <i>microcarpum</i> Brid.	<i>Encalypta apophysata</i> N. et H.
— <i>sudeticum</i> Brid.	— <i>longicolla</i> Br. Sch.
— <i>patens</i> Schimp.	— <i>rhabdocarpa</i> Schwgr.
<i>Grimmia Donniana</i> Sch.	— <i>commutata</i> N. et H.
— <i>torquata</i> Grev.	<i>Barbula mucronifolia</i> Br. Sch.
— <i>contorta</i> Schimp.	— <i>aciphylla</i> Br. Sch.
<i>Zygodon lapponicus</i> Br. Sch.	<i>Trichostomum glaucescens</i> Hedw.
<i>Desmatodon latifolius</i> Br. Sch.	<i>Desmatodon latifolius</i> Br. Sch.
<i>Dicranum subulatum</i> Hedw.	<i>Distichium inclinatum</i> Br. Sch.
— <i>Starkii</i> W. et M.	<i>Anacalypta latifolia</i> N. et H.
<i>Weisia crispula</i> Hedw.	<i>Dicranum subulatum</i> Hedw.
<i>Bruchia vogesiaca</i> Schwgr.	

Quelques espèces des régions inférieures affectent, en passant dans la zone alpestre, des formes spéciales ou variétés que l'on pourrait joindre aux listes précédentes :

Vosges.
Hypnum fluitans, v. *purpurascens*.
Pogonatum urnigerum, v. *humile*.
 — — v. *crassum*.
Bryum albicans, v. *latifolium*.
 — *pallens*, v. *speciosum*.
 — *nutans*, v. *subdenticulatum*.

Jura.
Meesia uliginosa, v. *alpina*.
Bryum capillare, v. *Ferchelii*.
 — — v. *cochlearifolium*.
 — *turbinatum*, v. *latifolium*.
 — *pallens*, v. *boreale*.
 — — v. *contextum*.

Les tableaux qui précèdent établissent que la végétation bryologique des sommités alpestres des Vosges diffère à peu près complètement de celle des mêmes régions dans le Jura. Les *Dicranum subulatum* et *Desmatodon latifolius*, seules espèces communes aux deux chaînes de montagnes, sont très-rares dans l'une et dans l'autre, et par conséquent peu caractéristiques. Cette diversité de la végétation, dans des conditions météorologiques analogues, prouve la prédominance, dans ce cas, de la nature chimique et des propriétés physiques du support.

II. Région montagneuse.

Nous diviserons la région montagneuse en deux sous-régions. La plus élevée, allant depuis 700 à 800 mètres jusqu'à la limite supérieure des forêts, comprend des espèces qui sont encore influencées d'une manière évidente par l'altitude, tandis que les espèces des montagnes inférieures paraissent rechercher plutôt des stations favorables en raison des qualités physiques du support, que des conditions atmosphériques spéciales découlant de l'altitude.

A. Région montagneuse supérieure ou région des forêts (limite inférieure 700 à 800 mètres).

Vosges (alt. infér. 700 m.)

Hypnum fertile Sendt.
 — *reflexum* St.
 — *Starkii* Brid.
 — *alpestre* W. et M.
 — *umbratum* Ehrh.
 — *nitidulum* Wahl.
 — *atrovirens* Dicks.
 — *catenulatum* Brid.
 — *heteropterum* R. Spr.
 — *denticulatum*.
 — — v. *myurum* Sch.
 — — v. *densum* Sch.
Leskea striata N. Boul.
 — *myura* N. Boul.
 — — v. *robusta*.
Bryum elongatum Dicks.
 — v. *longicollum*.
Gymnostomum rupestre Schwgr.
Dicranum majus Turn.
Weisia denticulata Brid.

Jura (alt. infér. 800 m.)

Hypnum nitidulum Wahl.
 — *reflexum* W. et M.
 — *plicatum* Schleich.
 — *fertile* Sendt.
 — *Halleri* Linn. f.
 — *umbratum* Ehrh.
 — *catenulatum* Brid.
 — *atrovirens* Dicks.
Leskea Philippeana N. Boul.
 — *rufescens* Schwgr.
 — *striata* N. Boul.
Mnium medium Br. Sch.
 — *spinosum* Schwgr.
Tayloria splachnoides Hook.
 — *serrata* Br. Sch.
Grimmia funalis Schimp.
Dicranum majus Turn.
 — *virens* Hedw.
Fissidens osmundoides Hedw.
Weisia Wimmeriana Br. Sch.

Les espèces communes aux régions montagneuses vosgienne et jurassique sont plus nombreuses que celles de la région alpestre. Ces espèces, étant pour la plupart corticicoles, trouvent, dans les deux chaînes de montagnes, des stations identiques et sont dès lors sous la dépendance immédiate des actions météorologiques ; presque toutes d'ailleurs se maintiennent à la lisière supérieure des forêts, et pourraient être envisagées à la rigueur comme appartenant à la région alpestre.

B. Région montagneuse inférieure (limite inférieure 250 à 300 mètres).

Afin d'arriver à une exposition satisfaisante, nous devons établir plusieurs catégories parmi les Mousses qui se rencontrent dans les montagnes moyennes ou inférieures.

1° Espèces qui, dans les hautes Vosges, ne descendent guère au-dessous de 700 mètres, et appartiennent dès lors à la région montagneuse supérieure, mais se retrouvent, à une faible altitude, dans les basses Vosges :

Hypnum Crista-castrensis L.

— *uncinatum* Hedw.

— *silesiacum* Selig.

— *dimorphum* Brid.

Leskea nervosa Myr.

Bartramia Oederi Sw.

— *Halleriana* Hedw.

— *ithyphylla* Brid.

Bryum crudum Schreb.

Encalypta ciliata Hedw.

2° Espèces qui, dans les Vosges, ont leurs stations préférées dans la région supérieure ou même dans la région alpestre, mais descendent çà et là jusqu'à 600 mètres :

Andreaea petrophila Ehrh.

— *rupestris* Roth.

Hypnum dilatatum Wils.

Grimmia Hartmanii Schimp.

Blindia acuta Br. Sch.

Dicranum squarrosum Schrad.

3° Espèces jurassiques répondant aux deux catégories précédentes :

Hypnum commutatum.

— — *v. falcatum* Schimp.

— *uncinatum* Hedw.

— *silesiacum* Selig.

— *dimorphum* Brid.

Leskea nervosa Myr.

Bartramia Oederi Sw.

— *Halleriana* Hedw.

— *ithyphylla* Brid.

Bryum crudum Schreb.

Encalypta ciliata Hedw.

Dicranum squarrosum Schrad.

4° Espèces qui recherchent les montagnes, mais descendent cependant à des niveaux très-bas, comme elles s'élèvent très-haut, souvent même jusqu'à la région alpestre, sinon chez nous, au moins dans diverses contrées de l'Europe :

Vosges.

Hypnum loreum L.

— *brevirostrum* Ehrh.

— *palustre* L.

— *incurvatum* Schrad.

— *undulatum* L.

Jura.

Hypnum loreum L.

— *silvaticum* L.

— *myosuroides* L.

— *confervoides* Brid.

— *alopecurum* L.

Vosges.

- Hypnum silvaticum* L.
 — *flicinum* L.
 — *alopecurum* L.
 — *myosuroides* L.
 — *plumosum* Sw.
 — *rivulare* Br. Sch.
Pterogonium gracile Sw.
Pterygophyllum lucens Brid.
Fontinalis squamosa L.
Bartramia pomiformis Hedw.
Aulacomnium androgynum Schwgr.
Meesia uliginosa Hedw.
Mnium punctatum L.
 — *serratum* Brid.
 — *hornum* L.
Bryum cyclophyllum Schwgr.
 — *pallens* Sw.
 — *alpinum* L.
 — *elongatum* Dicks.
 — *pallescens* Schwgr.
Tetradontium Brownianum Schwgr.
Zygodon Mougeotii Br. Sch.
Orthotrichum Lyellii H. et Tayl.
 — *urnigerum* Myr.
 — *rivulare* Turn.
 — *rupestre* Brid.
 — *Hutchinsiae* Sm.
Ptychomitrium polyphyllum Br. Sch.
Hedwigia ciliata Timm.
Rhacomitrium lanuginosum Brid.
 — *heterostichum* Brid.
 — *aciculare* Brid.
 — *protensum* A. Braun.
Grimmia montana Br. Sch.
 — *commutata* Huebn.
 — *ovata* W. et M.
 — *trichophylla* Grev.
 — *Schultzii* Wils.
Trichostomum homomallum Br. Sch.
 — *tortile* Schrad.
Didymodon cylindricus Br. Sch.
Brachyodus trichodes N. et H.
Seligeria recurvata Br. Sch.
Campylopus fragilis Br. Sch.
 — *flexuosus* Brid.
Dicranum undulatum Br. Sch.
 — *fuscens* Turn.
 — *longifolium* Hedw.
 — *fulvum* Hook.
 — *curvatum* Hedw.
 — *pellucidum* Hedw.
 — *polycarpum* Ehrh.
Weisia Bruntoni N. Boul.
 — *fugax* Hedw.
 — *cirrata* Hedw.
Campylostelium saxicola Br. Sch.

Jura.

- Hypnum incurvatum* Schrad.
 — *Tommasinii* Sendt.
 — *campestre* Bruch.
 — *plumosum* Sw.
 — *rivulare* Br. Sch.
 — *palustre* L.
Leskea longifolia R. Spr.
Pterogonium gracile Sw.
Bryum pallescens Schwgr.
 — *pallens* Sw.
 — *Funkii* Schwgr.
 — *albicans* Brid.
Mnium punctatum L.
 — *stellare* Hedw.
 — *serratum* Brid.
Bartramia pomiformis Hedw.
Catoscopium nigrum E. id.
Meesia uliginosa Hedw.
Splachnum ampullaceum L.
Cinclidotus aquaticus Br. Sch.
Rhacomitrium canescens Brid.
Orthotrichum Lyellii H. et Tyl.
Barbula tortuosa W. et M.
 — *inclinata* Schwgr.
Trichostomum tortile Schrad.
 — *flexicaule* Br. Sch.
Didymodon capillaceus W. et M.
Dicranum Grevilleianum Br. Sch.
 — *pellucidum* Hedw.
 — *undulatum* Br. Sch.
 — *fuscens* Turn.
Weisia fugax Hedw.
 — *cirrata* Hedw.
Seligeria tristicha Br. Sch.

Obs. 1. Les espèces suivantes des collines jurassiques lorraines répondent à la liste précédente des Mousses du Jura inférieur :

Hypnum confervoides Brid.
Leskea longifolia R. Spr.
Mnium serratum Brid.
Bryum albicans Brid.

Cinclidotus aquaticus Br. Sch.
Trichostomum flexicaule Br. Sch.
Didymodon capillaceus W. et M.
Seligeria pusilla Br. Sch.

Obs. 2. On rencontre dans le haut Jura, mais uniquement sur des blocs erratiques siliceux, un certain nombre de Mousses :

Pterogonium filiforme Schwgr.
Leskea attenuata Hedw.
Rhacomitrium sudeticum Brid.
— heterostichum Brid.
Hedwigia ciliata Timm.
Grimmia ovata W. et M.
— commutata Huebn.

Grimmia trichophylla Grev.
— elatior Br. Sch.
— Schultzii Wils.
— conferta Funk.
Orthotrichum Sturmii.
— rupestre Hoppe.
— Hutchinsiae Sw.

Ces espèces se retrouvent toutes dans les Vosges, à l'exception du *Grimmia elatior*.

III. Région des plaines (contrées basses).

Nous établirons ici deux séries principales :

A. — La première se compose de Mousses qui se rencontrent à la fois dans les plaines et les montagnes :

Hypnum aduncum L.
— commutatum Hedw.
— chrysophyllum Brid.
— flagellare Dicks.
— strigosum Hoffm.
— salebrosum Hoffm.
— abietinum L.
Cylindrothecium repens N. Boul.
Pterogonium filiforme Schwgr.
Leskea subtilis Hedw.
Homalia trichomanoides Br. Sch.
Buxbaumia indusiata Brid.
— aphylla Hall.
Diphyscium foliosum W. et M.
Pogonatum urnigerum Röhl.
— nanum P. Beauv.
Atrichum tenellum Br. Sch.
— angustatum Br. Sch.
Philonotis fontana Brid.
— calcarea Sch.
— marchica Schimp.
Mnium affine Bland.
Bryum roseum Schreb.
— turbinatum Schwgr.
— pseudotriquetrum Schwgr.
— bimum Schreb.
— inclinatum Br. Sch.

Bryum intermedium W. et M.
— pendulum Schwgr.
— uliginosum Br. Sch.
— albicans Brid.
— nutans Schreb.
— piriforme L.
Encalypta vulgaris Hedw.
— streptocarpa Hedw.
Cinclidotus riparius Br. Sch.
— fontinaloides Pal.-B.
Barbula tortuosa W. et M.
— convoluta Hedw.
Orthotrichum stramineum Brid.
— speciosum Nees.
— Braunii Br. Sch.
— patens Bruch.
— pallens Bruch.
— anomalum Hedw.
— cupulatum Hoffm.
Trichostomum rigidulum Sm.
Ceratodon cylindricus Br. Sch.
Fissidens adiantoides Hedw.
— bryoides Hedw.
Leucobryum glaucum Hamp.
Dicranum flagellare Hedw.
Weisia verticillata Brid.

Obs. 1. La liste précédente ne renferme que les espèces communes aux Vosges et au Jura ; il faut ajouter, pour les Vosges, les espèces suivantes qui n'ont pas encore été signalées dans le Jura :

Hypnum pratense Koch.

— *albicans* Neck.

Anacamptodon splachnoides Brid.

Atrichum tenellum Br. Sch.

— *angustatum* Br. Sch.

Bryum erythrocarpum Schwgr.

Physcomitrium ericetorum Br. Sch.

Orthotrichum Drummondii Br. Sch.

Dicranum montanum Hedw.

Trematodon ambiguus Hornsch.

Obs. 2. La même liste a été dressée à un point de vue général ; mais, en réalité, plusieurs de ces espèces qui, ailleurs, s'élèvent dans les montagnes, restent confinées, dans nos régions, aux plaines ou aux collines inférieures, soit parce qu'elles ne se trouvent que dans les basses Vosges, dont l'altitude est toujours peu considérable, soit parce qu'elles ne trouveraient pas de stations propices dans les hautes Vosges ou le haut Jura. Dans cette catégorie, on trouve, pour les Vosges :

Hypnum chrysophyllum Brid.

— *flagellare* Dicks.

Cylindrothecium repens N. Boul.

Anacamptodon splachnoides Brid.

Atrichum angustatum Br. Sch.

Philonotis marchica Sch.

— *calcareo* Sch.

Bryum pendulum Schwgr.

— *intermedium* W. et M.

— *piriforme* L.

Physcomitrium ericetorum Br. Sch.

Encalypta vulgaris Hedw.

Cinclidotus fontinaloides P. Beauv.

— *riparius* Br. Sch.

Barbula convoluta Hedw.

Trichostomum rigidulum Sm.

Ceratodon cylindricus Br. Sch.

Dicranum flagellare Hedw.

Weisia verticillata Brid.

Pour le Jura :

Hypnum flagellare Dicks.

— *strigosum* Hoffm.

Cylindrothecium repens N. Boul.

Homalia trichomanoides Br. Sch.

Bryum pendulum Schwgr.

Cinclidotus riparius Br. Sch.

Dicranum flagellare Hedw.

Plusieurs, au contraire, dans le Jura, ne se trouvent que dans les montagnes élevées :

Leskea subtilis Hedw.

Buxbaumia aphylla Hall.

— *indusiata* Brid.

Philonotis marchica Sch.

Bryum piriforme L.

Leucobryum glaucum Hamp.

B. — Notre deuxième liste comprend les espèces propres aux plaines et aux collines inférieures et qui ne s'élèvent pas dans les montagnes.

Espèces communes aux Vosges et au Jura :

Hypnum polymorphum Hedw.

— *riparium* Linn.

— *Illecebrum* L.

— *crassinervium* Tayl.

— *campestre* Bruch.

Hypnum glareosum Bruch.

— *tenellum* Dicks.

Leskea polyantha Hedw.

— *polycarpa* Ehrh.

Cylindrothecium concinnum Schimp.

Cylindrothecium cladorrhizans B. S.
Anomodon viticulósus H. et Tayl.
Neckera pennata Hedw.
Mnium stellare Hedw.
 — *cuspidatum* Hedw.
Bryum Funkii Schwgr.
 — *carneum* L.
 — *annotinum* Hedw.
Physcomitrium fasciculare Br. Sch.
 — *piriforme* Brid.
Grimmia conferta Funk.
 — *orbicularis* Br. Sch.
 — *crinita* Brid.
Barbula inclinata Schwgr.
 — *squarrosa* Br. Sch.
 — *vinealis* Brid.
 — *revoluta* Schwgr.
 — *Hornschuchiana* Schultz.
 — *gracilis* Schwgr.
 — *fallax* Hedw.
 — *aloides* Br. Sch.
 — *ambigua* B. S.

Barbula rigida Schultz.
Trichostomum tofaceum Brid.
 — *pallidum* Hedw.
Anacalypta lanceolata Br. Sch.
Pottia minutula B. S.
 — *truncata* B. S.
 — *cavifolia* B. S.
Fissidens taxifolius Hedw.
 — *incurvus* Schwgr.
Dicranum rufescens Turn.
 — *varium* Hedw.
Gymnostomum tortile Schwgr.
Phascum palustre B. S.
 — *nitidum* Hedw.
 — *curvicollum* Hedw.
 — *bryoides* Dicks.
 — *cuspidatum* Hedw.
 — *muticum* Schreb.
 — *Flörkeanum* W. et M.
Physcomitrella patens Sch.
Ephemerum serratum B. S.

A cette liste il faut ajouter, pour les Vosges, les espèces suivantes, qui n'ont pas encore été constatées dans les régions basses du Jura :

Hypnum imponens Hedw.
 — *exannulatum* Guemb.
 — *polygamum* Br. S.
 — *helodes* Spr.
 — *curvipes* Guemb.
 — *saxatile* Sch.
 — *radicale* P. B.
 — *Teesdalii* Sm.
 — *rotundifolium* Scop.
 — *demissum* Wils.
 — *depressum* Bruch.
 — *confertum* Dicks.
 — *androgynum* Wils.
 — *velutinoides* Bruch.
 — *minutulum* Hedw.
Cryphæa heteromalla M.
Bryum obconicum Hornsch.
 — *marginatum* Br. Sch.
 — *versicolor* A. Br.
 — *atropurpureum* B. S.
 — *torquescens* B. S.
 — *calophyllum* R. Br.
 — *lacustre* Brid.
Funaria hibernica H. et E.
 — *calcareæ* Wahl.
Schistostega osmundacea W. et M.
Physcomitrium sphæricum Brid.

Orthotrichum gymnostomum Brid.
Zygodon Forsteri Wils.
 — *viridissimus* Brid.
Hedwigidium imberbe B. S.
Grimmia leucophæa Grev.
Barbula latifolia Br.
 — *lævipila* Brid.
Trichostomum convolutum Brid.
 — *crispulum* Bruch.
Didymodon luridus H.
Anacalypta Starkeana B. S.
 — *cæspitosa* B. S.
Pottia Heimii B. S.
Dicranum spurium Hedw.
 — *Schreberi* Hedw.
Weisia cirrata Hedw.
Gymnostomum tenue Schrad.
 — *squarrosum* Wils.
 — *rostellatum* N. Boul.
Archidium alternifolium Sch.
Phascum alternifolium Dicks.
 — *rectum* Sm.
 — *triquetrum* Br. Spr.
Physcomitrella recurvifolia Sch.
Ephemerum stenophyllum Sch.
 — *cohærens* Hampé.

A cette longue liste d'espèces propres surtout à la plaine d'Alsace et aux collines des Vosges inférieures, nous ne pouvons opposer, pour le Jura, que

Barbula paludosa Schwgr. et *B. membranifolia*. Mais il est tout à fait probable que l'exploration des plaines de la Bresse amènera la découverte d'une foule de Mousses intéressantes qui seront à porter au compte du Jura inférieur.

Dans la rédaction des listes qui précèdent, nous avons négligé 71 espèces universellement répandues, se trouvant à la fois dans les plaines et les hautes montagnes.

Nous citerons enfin, comme appendice, les espèces caractéristiques des tourbières des Vosges et du haut Jura; leur station semble les rendre indépendantes de l'altitude :

Hypnum stramineum Dicks.
— *giganteum* Sch.
— *revolvens* Sch.
— *nitens* Schreb.
Polytrichum strictum Menz.
— *gracile* Menz.
Aulacomnium palustre Schwgr.

Meesia longiseta Hedw.
Splachnum ampullaceum L.
Campylopus torfaceus B. S.
Dicranum cerviculatum Hedw.
— *palustre* La Pyl.
— *Schraderi* Schwgr.

Les tourbières du haut Jura nourrissent de plus les espèces suivantes, qui ne se trouvent pas dans celles des Vosges :

Hypnum scorpioides L.
— *lycopodioides* Schwgr.

Meesia tristicha B. S.

(La suite à la prochaine séance.)

M. A. Gris annonce qu'il a trouvé dans les collections de M. Balansa une nouvelle espèce de *Libocedrus* dont il présente la description; il est entendu que cette description figurera au compte rendu de la dernière séance, avec celle des autres Conifères néo-calédoniennes (voyez plus haut, pp. 139-140).

M. Gris fait ensuite à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LE NOUVEAU GENRE *GARNIERIA*, DE LA FAMILLE DES PROTÉACÉES,
par MM. Adolphe BRONGNIART et Arthur GRIS.

Dans notre deuxième notice sur les Protéacées néo-calédoniennes, nous avons cru pouvoir rapporter au genre *Cenarrhenes*, sous le nom de *C. spathulæfolia* (voyez le Bulletin, t. XII [*Séances*], p. 41), une espèce envoyée par M. Vieillard sous le n° 1120. Cette espèce était représentée par un échantillon unique dont les inflorescences n'offraient plus que des réceptacles floraux réguliers munis de quatre glandes à la façon des *Cenarrhenes* et qu'accompagnait un seul fruit qu'il eût fallu sacrifier entièrement pour en faire l'étude.



Boulay, N. 1871. "De La Distribution Géographique Des Mousses Dans Les Vosges Et Le Jura." *Bulletin de la Société botanique de France* 18, 178–188.
<https://doi.org/10.1080/00378941.1871.10825347>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8641>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1871.10825347>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/159815>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.